

Municipalité : comptes 2024

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	23'711'323.48	23'269'041.50	24'883'094.80
Revenus financiers	+ CHF	25'874'366.05	25'472'998.00	26'891'616.45
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	2'163'042.57	2'203'956.50	2'008'521.65
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'163'042.57	2'203'956.50	2'008'521.65
Amortissements planifiés	- CHF	1'411'833.60	2'502'000.00	1'740'713.44
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	69'651.42	42'000.00	30'151.24
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	511'495.91	949'105.00	589'676.21
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	1'000'000.00	-	600'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	193'053.46	609'061.50	227'333.18
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-356'789.45	5'778'688.00	4'337'702.75
Recettes	- CHF	737'195.10	274'000.00	995'983.65
Investissements nets	= CHF	-	5'504'688.00	3'341'719.10
Investissements nets (négatifs)	= CHF	1'093'984.55	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'163'042.57	2'203'956.50	2'008'521.65
Investissements nets	- CHF	-	5'504'688.00	3'341'719.10
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	1'093'984.55	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	3'300'731.50	1'333'197.45
Excédent de financement	= CHF	3'257'027.12	-	-

Réfection du captage de St-Gothard : mise à jour des zones de protection

Des zones de protection des sources du St-Gothard ont été établies en 2011. Suite à des travaux, le Service de l'Environnement de l'Etat du Valais a demandé de remettre à jour ces zones de protection.

Des investigations hydrogéologiques de détails manquent à ce jour pour établir une délimitation des différentes zones de protection pour les captages considérés.

Cette mise à jour des zones de protection est nécessaire et exigée par le SEN, de manière à exploiter pleinement le débit de la source du St-Gothard.

Le CC attribue un mandat à la société CSD de Fr. 33'586.25 TTC pour ce travail

Etude géologique des captages d'eau potable

Afin de mettre en œuvre le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau - PDDE – rédigé par la société RWB, l'étape no 1 consiste à rédiger une étude géologique des captages de l'eau potable sur le territoire communal.

La mise en œuvre de ce PDDE est une obligation imposée par le Service de l'Environnement. La réalisation de ce projet s'étalera sur plusieurs années.

Le CC attribue un mandat pour ces travaux à Alpgéo Sàrl à Sierre pour un montant de Fr. 36'365.40 HT. Cette offre est la plus avantageuse.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 4 autorisations de construire
- 1 prolongation d'autorisation de construire
- 1 préavis pour le service cantonal des constructions
- 3 annonces de panneaux solaires
- 6 dossiers de police des constructions

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subventions se monte à Fr. 1'380.30.

Le montant versé pour 2025 se monte à Fr. 3'946.00.

Séance du 30.04.2025

Structure Naftaline : engagement d'une apprentie

Suite à l'annonce parue dans le Nouvelliste et sur le site internet de la commune, l'administration a reçu 14 dossiers de candidature pour un poste d'apprentie assistante socio-éducative.

Le CC décide d'engager Alison Leonès, domiciliée à Sion comme apprentie assistante socio-éducative.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 1 autorisation de construire
- 1 annonce de panneaux solaires

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 1'565.40.

Le montant versé pour 2025 se monte à Fr. 5'511.00.

Séance du 14.05.2025

Autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre

- une autorisation d'exploiter à Mme Laetitia Guérin pour l'exploitation de L'Entrepôt.
- une autorisation d'exploiter à Mme Anna-Karin Pilloud Erlinden pour l'exploitation de la Buvette du Bisse à Anzère.
- une autorisation d'exploiter à Mme Nathalie Morard pour l'exploitation de l'enseigne "Au Chemin des Plantes".

Edilité

Le CC délivre et traite

- 10 autorisations de construire
- 1 demande de décision préalable
- 4 demandes de renseignements
- 4 dossiers de police des constructions

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques.

Le montant de subvention se monte à Fr. 389.00

Le montant versé pour 2025 se monte à Fr. 5'900.00.